

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE
DE HAUTE-TARENTOISE**



DATE DE CONVOCATION :

Le 9 mai 2016

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 34
NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS : 23
NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 11
- AYANT DONNE POUVOIR : 7

Le Lundi 23 mai 2016 à 18h00, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal de Val d'Isère, sous la Présidence de Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Messieurs Georges TRESALLET, Louis GARNIER (Bourg-Saint-Maurice)
Monsieur Gilles FLANDIN (Les Chapelles)
Madame Arlette NOIR, Messieurs Jean Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)
Messieurs Georges CHARRIERE, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy-Tarentaise)
Madame Marie-Agnès ARPIN, Messieurs Jean-Luc PENNA, Fabien RAISSON (Séez)
Mesdames Séverine FONTAINE, Maud VALLA, Monsieur Jean-Christophe VITALE (Tignes)
Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Marc BAUER, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)
Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Clémence BERGER-SABBATEL (pouvoir à Gilles FLANDIN), Claude MAHNANA
Messieurs Jean-Luc CRETIER (pouvoir à Georges TRESALLET), Paul CUSIN-ROLLET (pouvoir à Léon EMPEREUR), Alain EMPRIN (pouvoir à Gaston PASCAL-MOUSSELARD), Michel GIRAUDY (pouvoir à Jacqueline POLETTI), Gilles MAZZEGA, Eric MINORET, Jean-Pierre MOREL (pouvoir à Jean-Claude FRAISSARD), Olivier PETIT (pouvoir à Jean-Luc PENNA), Xavier TISSOT

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Séverine FONTAINE

N° 2016-27 APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Président rappelle à l'assemblée délibérante que lors de sa séance du 1er février 2016, le Conseil communautaire a notamment adopté une délibération mettant à jour le tableau des effectifs.

Depuis, des suppressions et créations de postes ont eu lieu, à savoir :

- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe, suite à la fin de la disponibilité pour convenances personnelles accordée à un agent.
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe, suite à la mise à la retraite d'un agent.
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe, suite à la mutation d'un agent.
- Création d'un agent de maîtrise principal pour les besoins du service environnement.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de:

- **APPROUVER** la modification du tableau des effectifs tel que défini en annexe.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**



TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL AU 23/05/2016

	POURVUS		BUDGETAIRES	VACANTS	Dont temps non complet pourvus	
	BP	TOTAL				
ADMINISTRATION	Adjoint administratif principal de 1ère classe	0	0	0		
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	1	0		
	Adjoint administratif de 1ère classe	2	2	0		
	Adjoint administratif de 2ème classe (dont un contrat d'avenir)	8	8	11	3	1 (28h00)
	Rédacteur principal de 1ère classe	0	0	0	0	
	Rédacteur principal de 2ème classe	0	0	0	0	
	Rédacteur	1	1	1	0	
	Attaché principal Attaché	1 3	1 3	1 3	0 0	
TECHNIQUE	Adjoint technique principal de 2ème classe	2	2	0		
	Adjoint technique de 1ère classe	3	3	4	1	
	Adjoint technique de 2ème classe	11	11	11	0	2 (29h00 et 10h30)
	Agent de maîtrise principal	1	0	1	1	
	Agent de maîtrise	1	1	1	0	
	Technicien	1	1	1	0	
ANIMATION	Adjoint d'animation de 2ème classe	2	2	0		
	Animateur	1	1	1	0	
CULTURE	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	7	7	7	0	
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	3	3	3	0	
	Assistant d'enseignement artistique	8	8	10	2	
MEDICO SOCIAL	Infirmier territorial en soins généraux	1	1	1	0	
	Educateur territorial de jeunes enfants	1	1	1	0	
	TOTAUX	58	57	64	57	